

# Master mention Sciences du langage (SDL)

## parcours Lexiques, discours, langues et théories (LEDILANGT)

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

| DOMAINE ARTS, LETTRES, LANGUES

# Table des matières

<b>1. Présentation générale du master</b>	<b>4</b>
1.1. Compétences visées	4
1.2. Parcours de formation	5
Parcours 1 : Dynamiques lexicales (DL)	5
Parcours 2 : Diversités, inégalités, discriminations linguistiques (DIDL)	6
1.3. Débouchés généraux de la formation	7
<b>2. Admission dans le master</b>	<b>8</b>
<b>3. Organisation des études</b>	<b>9</b>
3.1. Contrôle continu et contrôle terminal	9
3.2. Validation des enseignements et des séminaires	10
3.3. Inscriptions administrative et pédagogique	10
3.4. Déroulement général du master	11
3.4.1. Calendrier 2023-2024	12
3.4.2. Emploi du temps	13
3.4.3. Enseignements fondamentaux (UE1 et UE6) : notions de linguistique	13
3.4.4. Enseignements de méthodologie (UE2 et UE11) : méthodologie de la recherche et outillage informatique SDL	13
3.4.5. Enseignement de langue (UE3 et UE12) : anglais	14
3.4.6. Enseignement du français pour la recherche (UE3 et U11)	14
3.4.7. Séminaires de recherche	14
3.4.8. Travail de recherche (UE10) et mémoire de recherche (UE19)	17
3.4.9. Stage de recherche ou en entreprise	18
3.4.10. Séjours d'études à l'étranger	18
3.5. Tableau synoptique des enseignements	20
3.6. Équipe pédagogique et administrative	21

<b>4. Détails des cours du tronc commun</b>	<b>26</b>
UE 1 : Fondamentaux des sciences du langage (M1S1)	26
UE 2 : Méthodologie & Outillage informatique SDL (M1S1)	27
UE 3 : Langues : anglais, français de la recherche (M1S1)	27
UE 6 : Fondamentaux des sciences du langage (M1S2)	27
UE 11 : Méthodologie : français de la recherche, outillage rédactionnel, outillage informatique SDL (M2S3)	28
UE 12 : Anglais (M2S3)	29
<b>5. Détails des séminaires de recherche</b>	<b>30</b>
UE 4 et 5 : lexique et corpus, sémantique lexicale (M1S1)	30
UE 7, 8 et 9 : particularismes syntaxiques, sociolinguistique de la francophonie, analyse de genre (M1S2)	31
UE 14, 15 et 16 : introduction au changement linguistique, particularismes lexicaux, les modalités dans les textes (M2S3)	32
UE 17 et 18 : variations et changements lexicaux, lexicologie anglaise (M2S4)	34
UE 4 et 5 : sens et interprétation, analyse du discours (M1S1)	36
UE 7, 8 et 9 : langue orale et interaction, socioling. de la francophonie, analyse du discours sur le terrain (M1S2)	37
UE 14, 15 et 16 : linguistique de terrain, théories du discours, enquêtes sociolinguistiques (M2S2)	39
UE 17 et 18 : variations et changements linguistiques, théories du discours (M2S4)	41

# 1. Présentation générale du master

Le master LEDILANGT est le master en Sciences du Langage de l'Université Sorbonne Paris Nord. Il a pour vocation de :

- former à la recherche des spécialistes en sciences du langage qui soient capables de les promouvoir comme sciences humaines d'analyse et de production dans une société où il est important d'assurer la qualité du relationnel ainsi que la bonne circulation de l'information ;
- former des étudiants qui pourront intégrer le monde professionnel avec une spécialisation dans les domaines disciplinaires couverts par les enseignants-chercheurs de LEDILANGT (Lexiques, Discours, Langues et Théories), en alliant linguistique théorique, linguistique appliquée et linguistique outillée ;
- permettre une intégration dans la communauté scientifique nationale et internationale, au travers des projets de recherche des enseignants-chercheurs de la formation.

L'appui sur le laboratoire Pléiade (EA7338), l'affiliation de nombreux enseignants-chercheurs de la formation dans des laboratoires de linguistique de Paris (LATTICE, LACITO, LLF), des collaborations avec des universités françaises et étrangères, garantissent la pluralité et la qualité de la formation. Outre une formation de base en linguistique générale et en linguistique française, le master LEDILANGT propose des enseignements en linguistique anglaise.

## 1.1. Savoirs et compétences visées

- Savoirs fondamentaux en linguistique
  - Phonologie et morphologie
  - Syntaxe et sémantique verbale et nominale
  - Pragmatique et analyse du discours
  - Variation en français et dans l'espace francophone, idéologies linguistiques du domaine francophone, relations standard/variétés
  - Linguistique anglaise
  - Langues et domaines spécialisés
- Compétences disciplinaires, méthodologiques et techniques
  - Application des savoirs disciplinaires pour l'analyse des données linguistiques
    - Analyse lexicographique couvrant la description synchronique et l'évolution du lexique

- Expertise théorique et pratique dans le domaine de l'analyse du discours en contexte social, professionnel, institutionnel ou privé
- Collecte et description des données et suivi des évolutions de sens
- Repérage, évaluation et remédiation aux usages stigmatisants et discriminants du discours

Outillage informatique en sciences du langage (linguistique de corpus, initiation au traitement automatique des langues)

Outillage rédactionnel (mise en forme de mémoire, préparation de supports de présentation)

Compétences en langues : français écrit de la recherche en SDL, anglais professionnel et de la recherche

- Pré-professionnalisation

Intervenants professionnels du secteur

Stage facultatif possible dans diverses institutions ou organisations trouvées par les étudiants avec l'aide de leur encadrant

Interventions du service VOIE pour préparer à l'insertion professionnelle

## 1.2. Parcours de formation

Le master LEDILANGT comprend un tronc commun d'enseignements (fondamentaux de la linguistique, méthodologie disciplinaire et outillage informatique, anglais et français académique) et des séminaires au choix. Il n'y aura pas de parcours différenciés en 2023-2024.

## 1.3. Débouchés généraux de la formation

- Poursuite d'étude :

Doctorat en Sciences du Langage ;

Préparation des concours de catégorie A de la fonction publique,

Poursuite de formation dans les métiers de l'édition, du marketing, de la communication, de la documentation, de la publicité, de la presse, de la linguistique informatique ;

- Domaines d'activité possibles :

Services culturels nationaux et internationaux, instituts et organismes de défense de la langue française ;

Enseignement en France ou à l'étranger des disciplines en rapport avec les sciences du langage et de la communication ;

Métiers de la culture en rapport avec les différentes formes de communication et/ou nécessitant une bonne connaissance et une bonne culture en langues ;  
Et plus généralement tout métier nécessitant de bonnes compétences en langues, en linguistique et en communication.

## 2. Admission dans le master

### 2.1 Les différents modes d'accès au Master LEDILANGT

L'admission en M1 et en M2 se fait sur dossier pour tous les candidats.

La **candidature en M1** passe désormais par la plateforme [Mon Master](#) pour les étudiants titulaires (ou en préparation) d'un diplôme national de licence ou d'un autre diplôme permettant d'accéder au cursus master, qu'ils soient **français** ou **ressortissants de l'Espace économique européen, d'Andorre, de Suisse ou de Monaco**.

Pour ces étudiants, la **candidature directe en M2** se fait via [Ecandidat](#).

Les **candidats de nationalité étrangère** (à l'exclusion des ressortissants de l'Espace économique européen, d'Andorre, de Suisse ou de Monaco) doivent candidater (en M1 ou en M2) sur la plateforme [Études en France](#) si leur pays de résidence bénéficie du dispositif.

Les **candidats de nationalité étrangère** (hors Espace économique européen, Andorre, Suisse et Monaco) dont le pays de résidence ne bénéficie pas du dispositif Études en France passent par [Ecandidat](#), que ce soit pour l'admission en M1 ou pour l'admission directe en M2.

Dans tous les cas, l'examen du dossier peut se voir complété par un entretien.

Les étudiants du Master LEDILANGT **redoublants** ne candidatent sur aucune de ces plateformes.

De même, les **étudiants du Master LEDILANGT qui valident le M1 passent automatiquement en M2 LEDILANGT** sans passer par la campagne d'admission. En revanche, les étudiants ayant validé le M1 LEDILANGT **une autre année que l'année immédiatement précédente** doivent faire une **demande d'admission**.

## 2.2 Pré-requis pour l'admission au Master LEDILANGT

### 2.2.1 Pré-requis pour le Master 1

Le niveau prérequis pour une admission dans le M1 est un bon niveau de licence dans l'une des filières suivantes : **licences de linguistique (sciences du langage), de lettres ou de langues**. Sont particulièrement attendus de **bons résultats en linguistique et en grammaire**.

La maîtrise minimale exigée de la **langue française** est le **niveau C1** (niveaux définis par le CECRL, Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues). Pour les **étudiants étrangers**, le niveau de français C1 doit être attesté par le **DALF** (Diplôme approfondi de langue française) **avec un résultat supérieur ou égal à 75 %**.

**Pour tous les étudiants**, un **niveau B2 en anglais** est exigé. Celui-ci devra obligatoirement être attesté par un test de certification<sup>1</sup> en langue anglaise (CLES, TOEIC, TOEFL, IELTS, Linguaskill, Oxford Test of English, etc.). **Sont dispensés** de ce test les étudiants titulaires d'une **licence ou d'un Master d'anglais** (LLCER ou LEA) et/ou d'un **concours d'enseignement** de l'anglais (CAPES, agrégation, CAPLP, CAFEP) ainsi que les étudiants qui ont effectué leurs études secondaires et/ou qui ont obtenu une licence et/ou un master **dans un pays anglophone**.

### 2.2.2 Pré-requis pour le Master 2

L'admission est de droit pour les étudiants ayant validé leur M1 LEDILANGT l'année précédente. Dans tous les autres cas, les candidats doivent avoir validé un M1 (ou avoir obtenu un titre équivalent) de préférence dans l'une des filières suivantes : linguistique, langues et lettres. Le dossier de candidature devra montrer que les **connaissances de base en sciences du langage** (correspondant aux enseignements dits « fondamentaux » du M1 LEDILANGT) sont acquises. L'**adéquation du projet professionnel et/ou de poursuite d'études** avec le contenu et les objectifs de la formation constitue également un critère déterminant.

La maîtrise minimale exigée de la **langue française** est le **niveau C1** (niveaux définis par le CECRL, Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues). Pour les **étudiants étrangers**, le niveau de français C1 doit être attesté par le **DALF** (Diplôme approfondi de langue française) **avec un résultat supérieur ou égal à 75 %**.

**Pour tous les étudiants**, un **niveau B2 en anglais** est exigé. Celui-ci devra obligatoirement être attesté par un test de certification<sup>2</sup> en langue anglaise (CLES, TOEIC, TOEFL, IELTS, Linguaskill, Oxford Test of English, etc.). **Sont dispensés** de ce test les étudiants titulaires d'une **licence ou d'un Master d'anglais** (LLCER ou LEA) et/ou d'un **concours d'enseignement** de l'anglais (CAPES,

---

<sup>1</sup> Les tests de positionnement ne sont pas acceptés.

<sup>2</sup> Les tests de positionnement ne sont pas acceptés.

agrégation, CAPLP, CAFEP) ainsi que les étudiants qui ont effectué leurs études secondaires et/ou qui ont obtenu une licence et/ou un master **dans un pays anglophone**.

## 3. Organisation des études

### 3.1. Contrôle continu<sup>3</sup> et contrôle terminal

Le master LEDILANGT applique par défaut le contrôle continu intégral. Cela signifie que pour l'ensemble des enseignements et séminaires, les étudiants **doivent assister aux cours et être assidus**. Le contrôle terminal permet de ne pas assister aux cours et n'est accordé que dans des cas très spécifiques. Il doit être demandé avant le début des cours.

**Règles d'assiduité et de défaillance** (obligation d'assiduité, nombre d'absences autorisées) : l'étudiant absent à plus d'un quart (1/4) d'un enseignement sans justification est noté ABI (ABsence Injustifiée) et ne peut valider l'EC<sup>4</sup> ou l'UE lors de la première session d'examen. Une dispense d'assiduité est possible dans certains cas spécifiques, dûment justifiés : étudiants salariés, chargés de famille, sportifs de haut niveau, handicapés, engagés, etc. Une demande doit être faite auprès du responsable de formation avant le début des cours. Un étudiant n'entrant pas dans un cas spécifique et qui n'est pas assidu est déclaré *défaillant* et devra passer l'UE ou l'EC en 2<sup>e</sup> session.

### 3.2. Validation des enseignements et des séminaires

Chaque enseignant définit les modalités de validation de son/ses enseignement(s) et/ou séminaire(s). On trouvera dans la rubrique « présentation détaillée des enseignements » les modalités pour chaque UE et EC, dans la ligne MCCC (Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences), à la fois dans le cas général (Contrôle Continu : CC) et dans les cas spécifiques (Contrôle Terminal : CT). Il existe une 1<sup>ère</sup> session et une 2<sup>e</sup> session (dite également *session de rattrapage* ou *seconde chance*) commune aux CC et CT.

---

<sup>3</sup> Le contrôle continu est une modalité dans laquelle les évaluations se déroulent au fur et à mesure des cours, selon les modalités de contrôle des connaissances définies pour chaque enseignement. Le contrôle terminal est une modalité de contrôle des connaissances dans laquelle l'étudiant n'assiste pas les cours et est évalué lors d'un examen dit terminal défini pour chaque enseignement.

<sup>4</sup> EC : Enseignement Constitutif d'UE ; UE : Unité d'Enseignement. Une unité d'enseignement représente l'unité de base des enseignements, regroupant un ou plusieurs enseignement(s) constitutif(s). Par exemple l'*UE 1 Fondamentaux de la linguistique* représente 6 ECTS et comprend deux enseignements constitutifs (EC), chacun valant 3 ECTS.



## **Compensation et notes plancher**

En M1 comme en M2, la compensation s'effectue d'abord par UE, puis entre UEs à l'intérieur de chaque semestre puis entre les deux semestres de façon globale. Cette compensation n'est possible que si le travail de recherche (en M1) ou le mémoire (en M2) a été validé avec une note supérieure ou au moins égale à 10/20 et que l'étudiant a obtenu au minimum 7/20 à tous les enseignements constitutifs d'UE.

**IMPORTANT** : Si vous avez moins de 7/20 dans un séminaire, vous ne pouvez pas valider votre année (M1 ou M2), même si vous obtenez une moyenne supérieure à 10/20. Dans ce cas, le redoublement est obligatoire afin de valider le séminaire en question. Notez que le passage conditionnel (AJAC) en année supérieure (M2) n'est pas autorisé en Master. Cela signifie que même si vous n'avez qu'un seul séminaire de M1 à repasser, vous redoublez et vous ne pouvez pas être inscrit en M2.

## **Etudiants titulaires d'un concours de l'enseignement**

Le master se déroule sur 4 semestres. Il est validé par l'obtention de 120 crédits ECTS<sup>5</sup>, chacune des deux années permettant d'acquérir 60 ECTS.

Les étudiants **titulaires d'un CAPES** (de lettres ou de langues) n'ont à valider que 30 ECTS du Master 1, dont l'UE 10 (travail de recherche).

Les étudiants **titulaires d'une agrégation** (de lettres ou de langues) n'ont à valider que 30 ECTS du Master 2, dont l'UE 19 (mémoire de recherche).

## **3.3. Inscriptions administrative et pédagogique**

Les étudiants, une fois admis dans la formation, doivent procéder au plus tôt à leur inscription administrative afin, d'une part, d'obtenir l'accès à l'Environnement Numérique de Travail (ENT) où sont déposés tous les supports de cours et où doivent être déposés tous les exercices à rendre, et, d'autre part, d'avoir accès à leur courriel institutionnel où seront envoyées toutes les informations sur la formation.

Après cette inscription administrative, les étudiants doivent obligatoirement effectuer une **inscription pédagogique en ligne**, qui va leur permettre de :

---

<sup>5</sup> Les ECTS (*European Credit Transfer System*) correspondent au système européen de transfert et d'accumulation de crédits, basé sur la charge de travail à réaliser par l'étudiant afin d'atteindre les objectifs du programme, ces objectifs étant définis en termes de connaissances et de compétences à acquérir.

- choisir les séminaires de recherche,
- choisir un sujet de recherche et un encadrant, parmi les enseignants du master, qui supervisera son travail de recherche (M1),
- s'inscrire aux examens.

Sauf cas particulier (entrée directe en M2, encadrant absent en 2023-24, décision de l'équipe pédagogique), les étudiants de M2 continuent avec leur encadrant de M1 sur un sujet qu'ils définiront avec lui. Les étudiants relevant d'un cas particulier doivent prendre contact avec un enseignant-chercheur de l'équipe pédagogique pour définir un sujet.

Cette phase d'inscription pédagogique est obligatoire. Les étudiants qui ne se seront pas inscrits dans les temps ne pourront pas assister aux séminaires, ne seront pas évalués et ne se verront délivrer aucun certificat d'assiduité.

**Pour l'année 2023-2024**, l'inscription pédagogique **sera effectuée du 27 au 28 septembre** en ligne à l'issue de la réunion de rentrée qui se tiendra le mercredi 27 septembre. Aucune inscription pédagogique ne sera possible après le 28 septembre.

**Important** : Le nombre de places par séminaire est limité. L'inscription aux séminaires se fait selon le principe du « premier arrivé, premier servi ». Nous vous conseillons donc de vous y prendre au plus tôt pour avoir accès aux cours qui vous intéressent le plus.

**En dehors des règles spécifiques décrites ci-dessus, le master LEDILANGT répond au règlement des études de l'UFR LLSHS. Ce document, remis à jour chaque année, est disponible sur le site de l'UFR LLSHS et les étudiants sont priés d'en prendre connaissance et de s'y conformer.**

### 3.4. Déroulement général du master

Le master LEDILANGT se compose, sur les deux années, de 19 UE (voir section 3.5. tableau synoptique): Ces UE sont :

- **des enseignements fondamentaux (UE1 et UE6)** permettant de revoir et d'approfondir les notions essentielles de la linguistique et des sciences du langage ;
- **des enseignements de méthodologie (UE2 et UE11)** permettant d'acquérir une méthode de travail pour la recherche et la rédaction du mémoire, ainsi que de s'outiller informatiquement pour effectuer des travaux de linguistique ;
- **des enseignements de langue (UE3 et UE12)** permettant de parfaire le niveau d'anglais des étudiants, ainsi que les

compétences rédactionnelles en français ;

- **des séminaires de recherche à suivre obligatoirement (UE4, UE5, UE7, UE8, UE9, UE14, UE15, UE16, UE17 et UE18) ;**
- **un travail de recherche (UE10) et un mémoire de recherche (UE19)** constituent le travail personnel des étudiants, sur un sujet déterminé en accord avec un encadrant pédagogique et déterminé avant mi-octobre de l'année en cours ;
- **une UE de préprofessionnalisation (UE13)** dans laquelle interviennent le service VOIE et des acteurs des secteurs pouvant recruter les étudiants.

### **Master 1**

Dans le cadre du calendrier annuel, chaque semestre du master 1, d'une durée de douze semaines, se déroule en deux phases : **une première phase de trois semaines** durant laquelle des enseignements fondamentaux (UE1 et UE6) auront lieu de manière intensive, puis une période de neuf semaines durant laquelle les autres UE auront lieu. Le second semestre est allégé, permettant aux étudiants de se consacrer au travail de recherche (UE10).

### **Master 2**

Le déroulement du semestre 3 du master dure neuf semaines durant lesquelles les enseignements ont lieu. Le déroulement du semestre 4 du master se déroule également sur 9 semaines durant lesquelles les deux séminaires (UE17 et UE18) auront lieu. Ce semestre est également consacré à la rédaction du mémoire et à un éventuel stage pratique. Les étudiants effectuant un stage peuvent demander à être inscrits au contrôle terminal.

#### **3.4.1. Calendrier 2023-2024**

		<b>Master 1</b>	<b>Master 2</b>
<b>Semestres 1 et 3 (S1/S3)</b>	<b>Début des enseignements</b>	11 septembre 2023 pour les fondamentaux et 2 octobre 2023 pour les séminaires	2 octobre 2023
	<b>Semaine de vacances</b>	29 octobre 2023 au 05 novembre 2023	29 octobre 2023 au 05 novembre 2023
	<b>Fin des enseignements</b>	10 décembre 2023	10 décembre 2023
	<b>Semaine de révisions / rattrapage de cours<sup>6</sup></b>	11 au 16 décembre 2023	11 au 16 décembre 2023
	<b>Examens du contrôle terminal</b>	Du 18 au 22 décembre 2023 et du 08 janvier au 13 janvier 2024	Du 18 au 22 décembre 2023 et du 08 janvier au 13 janvier 2024
	<b>Congés de décembre</b>	24 décembre 2023 au 7 janvier 2024	24 décembre 2023 au 7 janvier 2024

<sup>6</sup> Les cours qui n'auront pas pu avoir lieu en cours de semestre (enseignant absent) pourront être rattrapés pendant cette semaine.

	Jurys	février 2024	février 2024
Semestres 2 et 4 (S2/S4)	Début des enseignements	15 janvier 2024	5 février 2024
	Vacances d'hiver	18 février au 25 février 2024	18 février au 25 février 2024
	Vacances de printemps	7 avril au 21 avril 2024	7 avril au 21 avril 2024
	Fin des enseignements	27 avril 2024	27 avril 2024
	Examens du contrôle terminal	06 mai au 20 mai 2024	06 mai au 20 mai 2024
	Dépôt des mémoires (session 1)	17 mai 2024	17 mai 2024
	Date de soutenance (session 1)	<i>Pas de soutenances en M1 (oral de validation)</i>	27 mai au 4 juin 2024
	Jurys	5 et 6 juin 2024	5 et 6 juin 2024
	Session de rattrapage (S1/S3 et S2/S4)	10 juin au 28 juin 2024	10 juin au 28 juin 2024
Dépôt des mémoires (session 2)	2 septembre 2024	2 septembre 2024	
jurys (session de rattrapage)	septembre 2024	Fin septembre 2024	

### 3.4.2. Emploi du temps

**LIEN EDT**

### 3.4.3. Enseignements fondamentaux (UE1 et UE6) : notions de linguistique

Les fondamentaux de la linguistique apportent des notions de base et principes d'analyse indispensables pour le travail de recherche et d'analyse en linguistique. Cette UE comprend chaque semestre deux éléments constitutifs (EC) :

- [semestre 1](#) : lexicologie : notions fondamentales (3 ECTS) et pragmatique et analyse du discours (3 ECTS) ;
- [semestre 2](#) : phonologie et morphologie (3 ECTS) et syntaxe et sémantique verbale et nominale (3 ECTS).

Les étudiants admis en Master 2 sans avoir préalablement suivi et validé ces cours doivent suivre ces enseignements sauf indication expresse des responsables de formation. De même, les étudiants de Master 1 n'ayant pas obtenu 10 à ces cours mais ayant validé l'année doivent suivre ces cours durant l'année de M2.

### **3.4.4. Enseignements de méthodologie (UE2 et UE11) : méthodologie de la recherche et outillage informatique SDL**

Le master comporte deux UE de méthodologie de la recherche en linguistique, l'une en M1, l'autre en M2.

En M1, Cette UE comporte deux éléments constitutifs :

- l'EC méthodologie disciplinaire qui permet aux étudiants de se familiariser avec les outils et les méthodes de la recherche en linguistique et avec la conception, la rédaction et la confection informatique d'un mémoire de recherche ;
- l'EC outillage informatique pour SDL, qui aborde spécifiquement les différentes méthodes et outils de traitement automatique des documents, et notamment les principaux outils de la linguistique de corpus.

En M2, Cette UE comporte trois éléments constitutifs :

- l'EC méthodologie disciplinaire qui permet aux étudiants de se familiariser avec les outils et les méthodes de la recherche en linguistique et avec la conception, la rédaction et la confection informatique d'un mémoire de recherche ;
- l'EC outillage rédactionnel, qui permet d'outiller les étudiants pour la mise en forme informatique de leur mémoire et la conception de supports de présentation électronique ;
- l'EC outillage informatique pour SDL, qui aborde spécifiquement les différentes méthodes et outils de traitement automatique des documents, et notamment les principaux outils de la linguistique de corpus. Un certificat en *Humanités numériques pour les SDL* est par ailleurs proposé aux étudiants de Master pour compléter leur formation en informatique (notamment en apprentissage et pratique de la programmation (voir plus loin).

### **3.4.5. Enseignement de langue (UE3 et UE12) : anglais**

Le master comporte, tant en première qu'en deuxième année, un enseignement destiné à familiariser les étudiants avec la recherche et les échanges scientifiques en anglais.

L'enseignement d'anglais comprend deux groupes de niveau :

- niveau 1, intermédiaire : compréhension d'un article de recherche en anglais (restitution en anglais ou en français)
- niveau 2, avancé : tout en anglais (pour tous les autres étudiants y compris les titulaires d'une licence d'anglais ou suivie en anglais).

Le niveau de chaque étudiant est déterminé au démarrage des cours via un test de positionnement sur l'ENT.

Les étudiants qui le souhaitent peuvent également bénéficier d'enseignements de langue auprès de l'espace Langues de l'université Paris 13 : <https://www.univ-paris13.fr/espace-langues/>

### **3.4.6. Enseignement du français pour la recherche (UE3 et U11)**

Il s'agit d'un cours de renforcement des compétences rédactionnelles en langue française pour la recherche : 12h au M1S1 (UE3), et 18h au M2S3 (UE11).

### **3.4.7. Pré-professionnalisation (UE 13)**

L'UE de pré-professionnalisation concerne tous les étudiants de M2. Elle se décompose en deux parties :

#### *3.4.7.1 Formation à la recherche d'emploi par le service VOIE*

Il s'agit d'une formation à la recherche d'emploi, ainsi qu'à la rédaction de CV et de lettres de motivation. Elle se déroule en deux phases.

- Une séance (2 heures environ ; le jour, l'horaire et la salle vous seront communiqués au début du S2) où le service VOIE intervient pour toute la promotion.
- Un atelier (une demi-journée) au sein du service VOIE. Vous devez vous inscrire individuellement sur le site (<https://www.univ-spn.fr/orientation-insertionpro/>). Une attestation de présence vous sera remise. Vous devrez ensuite la faire parvenir au responsable du Master.

*Des informations plus précises vous seront communiquées lors de la réunion de rentrée.*

#### *3.4.7.2 Cycle de conférences par des professionnels*

Il s'agira de conférences en présentiel ou en visioconférence (planning communiqué au début du S2) par des professionnels travaillant dans des domaines ayant un rapport avec les sciences du langage et la langue en général. Les intervenants changeront d'une année sur l'autre. Il pourra s'agir (liste non exhaustive) :

- de représentants d'organismes de régulation de la langue française (Direction Générale à la Langue Française et aux Langues de France, Organisation Internationale de la Francophonie, représentations à la communauté européenne, etc.),

- d'enseignants-chercheurs ou de chercheurs en sciences du langage ou en langue,
- de membres de sociétés de TAL travaillant sur la constitution de ressources lexicographiques (Proxem, etc.),
- d'éditeurs de dictionnaires sous format électronique (Larousse, Le Robert, etc.),
- de *data* journalistes,
- d'enseignants du primaire ou du secondaire témoignant de problématiques d'hétérogénéité dans les pratiques linguistiques de leurs élèves,
- de responsables égalité/lutte contre les discriminations dans des structures publiques (dont l'université), dans entreprises ou associations,
- de modérateurs de grands quotidiens, recruteur.e.s dans entreprises de modération de contenu et agences d'e-reputation (par exemple Netino),
- de formateurs en genre et discrimination,
- de professionnels de l'action sociale et des politiques linguistiques (au sein de municipalités par exemple).

Cette UE fait l'objet d'une validation par assiduité (VAS). Cela signifie qu'elle ne donne lieu à aucune évaluation, mais que la présence aux formations du service VOIE et aux conférences des professionnels est **obligatoire**. **Les absences éventuelles devront être dûment justifiées auprès du responsable du Master dans un délai maximum de 3 jours**. Dans le cas contraire, vous serez déclarés ABI. Ni le CT ni le rattrapage ne sont proposés pour cette UE. Une absence injustifiée invalide donc de fait votre semestre et votre année.

Sont toutefois **dispensés** de cette UE les étudiants qui se trouvent dans l'une des situations suivantes :

- Étudiants effectuant un stage de longue durée au semestre 4,
- Étudiants effectuant un stage court (inférieur à un mois, mais supérieur ou égal à 24 heures) au semestre 4,
- Étudiants salariés inscrits en CT pour les autres UE.

Cette dispense sera délivrée uniquement par le responsable du Master et soumise à la présentation d'une pièce justificative avant le début du semestre 4. Les étudiants n'ayant pas effectué cette démarche seront considérés comme défaillants s'ils ne suivent pas la formation.

La dispense n'interdit cependant pas aux étudiants qui le souhaitent de suivre l'UE de pré-professionnalisation en totalité ou en partie.

### **3.4.8. Travail de recherche (UE10) et Mémoire de recherche (UE19)**

#### *3.4.8.1 Choix du sujet et de l'encadrant*

Chaque étudiant de M2 doit rédiger un mémoire de recherche comprenant, outre un état de l'art abouti, une expérimentation ou un cas d'étude et une analyse. Les enseignements de méthodologie donneront à cet égard tout détail concernant les contraintes formelles de cet exercice.

Ce mémoire se prépare dès le M1 dans le cadre de l'UE 10. Le travail de recherche consiste en effet en un travail préliminaire de recherche impliquant la rédaction d'un état de l'art et / ou la construction d'un corpus d'étude commenté, accompagné d'une bibliographie sur un sujet choisi avec l'encadrant.

Sauf exception (enseignant absent, entrée directe en M2 ou décision de l'équipe pédagogique), l'étudiant de M2 garde le même encadrant et le même sujet qu'en M1. Le sujet de mémoire peut néanmoins être affiné ou infléchi en concertation avec l'encadrant.

Quant aux étudiants de M1, ils choisiront leur sujet et leur encadrant lors des inscriptions pédagogiques en ligne, en même temps que le choix des séminaires.

En 2023-2024, chaque enseignant propose trois sujets en M1. Chaque sujet est choisi par deux étudiants (qui pourront travailler en binôme) lors de l'inscription pédagogique en ligne. La liste des sujets proposés apparaît dans le tableau ci-dessous. A noter que dès qu'un sujet a été choisi par deux étudiants, il disparaît de la liste et ne peut plus être sélectionné, d'où l'intérêt d'effectuer son inscription pédagogique au plus vite.

	<b>Sujet 1</b>	<b>Sujet 2</b>	<b>Sujet 3</b>
<b>Isabelle Simatos</b>	Étude syntaxique des noms de parties du corps (dans un corpus donné en français)	Les jeux de mots (dans un corpus donné en français, par ex, dans les sketchs de Raymond Devos)	L'interrogation directe et indirecte (dans un corpus donné en français)
<b>Yann Fuchs</b>	Cohésion discursive et réalisation phonétique : étude de certains marqueurs inter-propositionnels-	Représentation de soi et des autres par l'usage du discours direct en interaction orale	Fonctions discursives des quotatifs en français conversationnel
<b>Alice Brunet</b>	Rôle des gestes dans les productions spontanées et narratives d'enfants francophones.	Référence personnelle et temporelle en français dans les productions narratives d'enfants bilingues français-anglais.	Motivation du choix des langues des locuteurs adultes et enfants lors de dîners familiaux bilingues français-anglais.
<b>Anthony Saber</b>	Formes de la prudence verbale dans les discours scientifiques anglophones et francophones.	Aspects de la métaphore dans la science économique.	Aspects du discours parlementaire britannique dans le corpus "Hansard"
<b>Pauline Haas</b>	Lexicologie sur corpus de textes littéraires 1 (francophonie : A. Michaud (Québec), Sony Labou Tansi (Congo), A. Kourouma (Côte d'Ivoire))	Lexicologie sur corpus de textes littéraires 2 (Science Fiction : P. Bordage)	Lexicologie sur corpus de textes littéraires 3 (littérature française : B. Vian)
<b>Grégory Furmaniak</b>	Traduction des verbes <i>pouvoir</i> et <i>devoir</i> en anglais	Analyse grammaticale de genres textuels (en français et/ou en anglais)	La vulgarisation scientifique : stratégies énonciatives



<b>Marie-Anne Paveau</b>	Étude du comportement sémantique/discursif d'un mot/d'une expression dans différents contextes (choisir un mot/expression comme <i>voile</i> ou <i>réchauffement climatique</i> et observer son fonctionnement dans différents types de discours)	Relevé, classement et analyse des formes langagières et discursives dans des pancartes de manifestations (données M.-A. Paveau et S. d'Ignazio).	Les particularités lexicales et discursives dans un roman (ou une partie d'un roman) d'Ahmadou Kourouma (auteur ivoirien, 1927-2003) : <i>Les soleils des indépendances</i> (1970), <i>En attendant le vote des bêtes sauvages</i> (1998), <i>Allah n'est pas obligé</i> (2000), <i>Quand on refuse on dit non</i> (2004).
<b>Pierre Fournier</b>	L'accentuation des emprunts français en anglais australien (comparaison GB/US/AusE).	L'accentuation des emprunts dans les dictionnaires anglais de prononciation (Longman vs Cambridge vs OED vs Routledge).	Les voyelles libres étrangères dans les emprunts en anglais britannique et américain.

Même si vous êtes obligé de choisir l'un des sujets proposés pour finaliser votre inscription pédagogique, vous pouvez néanmoins :

- ensuite contacter l'enseignant pour affiner ou modifier légèrement ce sujet,
- proposer un sujet « libre » sur lequel vous aimeriez travailler avec l'enseignant de votre choix. Une rubrique vous permettra de le faire. L'enseignant devra ensuite donner son accord. A noter que ce sujet devra être proposé par un binôme et qu'aucun sujet de FLE ou de didactique ne sera accepté.

**En M1**, les travaux de recherche pourront être effectués en binôme.

**En M2**, en revanche, les mémoires seront nécessairement individuels. En 2024-2025, les anciens binômes de M1 pourront continuer à collaborer – et seront même encouragés à le faire – mais chaque étudiant rendra un mémoire personnel sur un sujet différent (quoique proche) de celui de son binôme. En concertation avec l'encadrant, chaque sujet de M1 sera divisé en deux parties, ce qui permettra à chaque étudiant de se pencher sur une forme ou sur un aspect différent de la thématique qu'ils garderont en commun. Par exemple, un travail de recherche de M1 portant sur la coordination pourrait donner lieu à deux sujets de M2 tels que « la conjonction de coordination *et* » et « la conjonction de coordination *ou* ».

### 3.4.8.2 Cas des étudiants de M2 en stage

**Les étudiants de M2 effectuant un stage long** (supérieur à 1 mois) devront :

- soit annexer un rapport de stage (environ 30 pages) à leur mémoire de recherche.

- soit intégrer à leur mémoire de recherche l'expérience acquise et/ou les observations/expérimentations effectuées dans le cadre du stage.

### 3.4.8.2 Soutenances

Le travail de recherche de M1 ne donne pas lieu à une soutenance. L'UE est évaluée sur la base du travail rendu et du suivi tout au long de l'année et d'un oral de validation avec l'encadrant·e.

Le mémoire de recherche de M2, en revanche, donne lieu à une soutenance devant, au minimum, deux enseignants-chercheurs.

### 3.4.9. Stage de recherche ou en entreprise

Le master LEDILANGT donne la possibilité aux étudiants d'effectuer un stage en Master 2, au 2<sup>e</sup> semestre, pouvant aller jusqu'à 6 mois. Il peut être effectué soit en laboratoire, soit en entreprise. Les étudiants désirant intégrer le monde professionnel à l'issue du master sont fortement invités à trouver un stage dans une entreprise du secteur d'activité qu'ils visent.

La poursuite d'un stage court ou long dispense d'assiduité à l'UE de pré-professionnalisation.

Les stages longs seront validés par le biais du mémoire de recherche, qui devra soit comporter un rapport de stage en annexe, soit intégrer l'expérience acquise et/ou les observations effectuées lors du stage.

### 3.4.10. Séjours d'études à l'étranger

Il est possible de demander à effectuer un semestre d'études à l'étranger dans le cadre d'échanges internationaux (notamment Erasmus) ou d'un double diplôme. Pour le master LEDILANGT, les études suivies à l'étranger doivent être, pour le M1 comme pour le M2, des études de linguistique. Il faut pour cela s'adresser au Service des Relations Européennes et Internationales (SREI), au bureau L101 de l'IUT de Villetaneuse (tél. : 01 49 40 30 02 ; mél : international<sup>[AT]</sup> univ-paris13.fr) et **prendre l'avis de son encadrant et du responsable de formation, dès le début des cours.**



### 3.5. Tableau synoptique des enseignements

	UE (ECTS)	Enseignements
M1 S1	UE1 fondamentaux (6 ECTS)	<b>Lexicologie : notions fondamentales</b> (PH,18h, 3 ECTS) <b>Analyse du discours, énonciation, pragmatique</b> (MAP,18h, 3 ECTS)
	UE2 méthodologie (6 ECTS)	<b>Méthodologie disciplinaire</b> (IP, 9h, 3 ECTS) <b>Outillage Info SDL</b> (18h, 3 ECTS) : Formes et formats numériques (LM, 6h), Analyse de corpus (LM, 6h), Outils d'annotation (LM, 6h)
	UE3 langues (6 ECTS)	<b>Anglais</b> (LM, 18h, 3 ECTS) <b>Français de la recherche</b> (PH, 18h, 3 ECTS)
	UE4 / UE5 Séminaires (12 ECTS) <b>2 SEMINAIRES AU CHOIX</b>	- <b>Sémantique lexicale</b> (PH, 18h, 6 ECTS) - <b>Analyse du discours : langue, réalité, société</b> (MAP, 18h, 6 ECTS) - <b>Introduction aux langues spécialisées</b> (AS, 18h, 6 ECTS)
M1 S2	UE6 fondamentaux (6 ECTS)	<b>Phonologie et morphologie</b> (PF, 9h - PH, 9h, 3 ECTS) <b>Syntaxe</b> (IS,18h, 3 ECTS)
	UE7 / UE8 / UE9 Séminaires (18 ECTS) <b>3 SEMINAIRES AU CHOIX</b>	- <b>Particularismes syntaxiques</b> (IS, 18h, 6 ECTS) - <b>Analyse de genres</b> (GF, 18h, 6 ECTS) - <b>Interaction en français et en anglais</b> (YF, 18h, 6 ECTS) - <b>Analyse du discours sur le terrain</b> (IP, 18h, 6 ECTS)
	UE10 Travail de recherche (6 ECTS)	Travail de recherche rédigé sur un sujet déterminé en début d'année, avec un encadrant.
M2 S3	UE11 méthodologie (6 ECTS)	<b>Français de la recherche</b> (MAP, 18h, 2 ECTS) <b>Outillage info SDL</b> (18h, 2 ECTS) : Outils traitement audio/vidéo (LM, 6h), Introduction aux statistiques (LM, 6h), Outils pour l'enquête linguistique (LM, 6h) <b>Outillage rédactionnel</b> (ATER 3, 12h, 2 ECTS)
	UE12 langue (3 ECTS)	<b>Anglais</b> (AS, 18h)
	UE13 pré-profess. (3 ECTS)	<b>Intervenants professionnels</b> (GF, 12h)
	UE14 / UE15 / UE16 Séminaires (18 ECTS) <b>3 SEMINAIRES AU CHOIX</b>	- <b>Particularismes lexicaux</b> (AK, 18h, 6 ECTS) - <b>Les modalités dans les textes</b> (GF, 18h, 6 ECTS) - <b>Théories du discours : formes langagières et discursives des inégalités</b> (MAP, 18h, 6 ECTS) - <b>Acquisition du langage : observation et théorisation</b> (AB, 18h, 6 ECTS)
M2S4	UE17 / UE18 Séminaires (12 ECTS) <b>2 SEMINAIRES AU CHOIX</b>	- <b>Lexicologie de l'anglais et du français</b> (PF, 18h, 6 ECTS) - <b>Théories du discours : pouvoir, domination, idéologies</b> (MAP, 18h, 6 ECTS) - <b>Langues spécialisées et domaines spécialisées</b> (AS, 18h, 6 ECTS)
	UE19 mémoire (18 ECTS)	Mémoire de recherche rédigé et donnant lieu à soutenance. Sujet décidé en début d'année, travail encadré. Possibilité d'un stage en entreprise ou laboratoire.

## 3.6. Équipe pédagogique et administrative

### Responsable de la formation

Grégory FURMANIAK

Bureau : C215

Courriel : [gregory.furmaniak<sup>\[AT\]</sup>univ-paris13.fr](mailto:gregory.furmaniak@univ-paris13.fr)

**Responsable d'année (Master 1) : Marie-Anne PAVEAU**

**Responsable d'année (Master 2) : Grégory FURMANIAK**

### Gestionnaire pédagogique

**Cathie POUILLAIN**

Bureau : **A 214**

Tél : 01 49 40 **36 51**

Courriel: [master-lettres-langues.llshs<sup>\[AT\]</sup>univ-paris13.fr](mailto:master-lettres-langues.llshs@univ-paris13.fr)

## Enseignants

Prénom Nom	Bureau	Téléphone	Courriel	Spécialités
Lucie BARQUE (en délégation en 2023-2024)	D127	32 34	<a href="mailto:lucie.barque@univ-paris13.fr">lucie.barque [AT] univ-paris13.fr</a>	Sémantique lexicale. Polysémie. Lexiques pour le TAL. Linguistique informatique.
Pierre FOURNIER	C215	32 15	<a href="mailto:pierre.fournier@univ-paris13.fr">pierre.fournier [AT] univ-paris13.fr</a>	Phonétique / phonologie et morphophonologie.
Yann FUCHS	C215	32 15	<a href="mailto:ympfuchs@gmail.com">ympfuchs [AT] gmail.com</a>	Linguistique anglaise.  Anglais oral, analyse multimodale (verbal, prosodie et gestes), corpus audio / vidéo. Discours, conversation orale. Changement linguistique, grammaticalisation, innovation linguistique.  Polyphonie, discours rapporté, discours direct.
Grégory FURMANIAK	C215	32 15	<a href="mailto:gregory.furmaniak@univ-paris13.fr">gregory.furmaniak [AT] univ-paris13.fr</a>	Linguistique anglaise, linguistique contrastive français/anglais, linguistique générale.  Sémantique grammaticale, modalité, temps, aspect, évidentialité, analyse de genre, langue de spécialité, grammaire textuelle, linguistique textuelle, vulgarisation, grammaire des constructions.
Pauline HAAS	D127	32 34	<a href="mailto:pauline.haas@univ-paris13.fr">pauline.haas [AT] univ-paris13.fr</a>	Sémantique lexicale ; interface sémantique / morphologie ; lexicologie sur textes littéraires
Sylvain LOISEAU (en CRCT en 2023-24)	D127	32 34	<a href="mailto:sylvain.loiseau@univ-paris13.fr">sylvain.loiseau [AT] univ-paris13.fr</a>	Description des variétés de français dans la francophonie : lexicologie, sociolinguistique ; description des langues, méthodes d'enquête de terrain, typologie linguistique.

Marie-Anne PAVEAU	D131	32 17	<a href="mailto:paveau@univ-paris13.fr">paveau [AT] univ-paris13.fr</a>	Analyse du discours : discours et société, discours numérique, discours et idéologie. Les normes linguistiques : aspects sociolinguistiques, éthiques, juridiques. Histoire et épistémologie de l'analyse du discours.
Isabelle SIMATOS	D127	32 34	<a href="mailto:isabelle.simatos@univ-paris13.fr">isabelle.simatos [AT] univ-paris13.fr</a>	Syntaxe générale et syntaxe du français
Anthony SABER			<a href="mailto:anthony.saber@univ-paris13.fr">anthony.saber [AT] univ-paris13.fr</a>	Anglais de spécialité, langues et domaines spécialisés, analyse de discours
Alice BRUNET			<a href="mailto:alice.brunet@univ-paris13.fr">alice.brunet [AT] univ-paris13.fr</a>	Acquisition, bilinguisme, linguistique contrastive anglais/français, linguistique anglaise
Léo MUELLE (ATER)			<a href="mailto:muelle.leo@gmail.com">muelle.leo [AT] gmail.com</a>	Analyse du discours numérique, linguistique française et anglaise
Ammar KULIC			<a href="mailto:ammar.kulic@gmail.com">ammar.kulic [AT] gmail.com</a>	Sémantique. Lexicologie.
Iris PADIOU (ATER)			<a href="mailto:iris.padiou@univ-paris13.fr">iris.padiou [AT] univ-paris13.fr</a>	M1 Outillage informatique SDL M1 Méthodologie disciplinaire
<b>ATER 3</b>			<b>recrutement en cours</b>	

*Les enseignants reçoivent uniquement sur rendez-vous.*

*Ils peuvent être contactés en passant par le secrétariat ou par courriel*





## 4. Détails des cours du tronc commun

Ces cours sont obligatoires.

### UE 1 : Fondamentaux des sciences du langage (M1S1)

#### Lexicologie : notions fondamentales (18h)

**Responsable : Pauline Haas**

Ce cours présente les notions nécessaires à l'étude du lexique. Nous définirons tout d'abord la notion centrale d'unité lexicale, en distinguant ses deux sous-types que sont les lexèmes (ou unités monolexicales, construites ou non morphologiquement, comme jardin, reproduire, savant) et les locutions (unités polylexicales, comme sage femme, à la va-vite, prendre la tête). Nous nous intéresserons ensuite aux différents types de relations sémantiques entre unités lexicales (synonymie, antonymie, hyperonymie, relation partie-tout) et à leurs propriétés combinatoires (unités lexicales prédicatives, collocations)

#### Référence

Polguère, A. (2008) *Lexicologie et sémantique lexicale: notions fondamentales*, Nouvelle édition revue et augmentée, Presses Universitaires de Montréal.

#### Analyse du discours, énonciation, pragmatique (18h)

**Responsable : Marie-Anne Paveau**

- notions pour l'analyse linguistique des discours : lexique en discours, stéréotypes, implicites, mémoire discursive, hétérogénéité discursive
- énonciation : situation d'énonciation, contexte, appareil formel de l'énonciation (pronoms, outils de la deixis, temps)
- rapport entre discours et réalité, notions de pragmatique : référence, actes de langage, représentation, effet de discours, violence verbale

#### Références

Bourdieu Pierre, 2001 : *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil.

Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique, 2002 : *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

Kerbrat-Orecchioni Catherine, 2016 : *Les actes de langage dans le discours*, Paris, Armand Colin.

Maingueneau Dominique, 2021 : *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Colin.

## UE 2 : Méthodologie & Outillage informatique SDL (M1S1)

- **Méthodologie disciplinaire** (IP, 9h) : méthodologie de la recherche en linguistique
- **Outillage informatique (18h)**:
  - Formes et formats numériques (LM, 6h) : formation à la création d’espaces de rédaction en ligne : outils de blogging, d’enquête, de re-documentation, etc.
  - Analyse de corpus (LM, 12h) : panorama des différents logiciels d’analyse de contenu et d’analyse lexico- ou logométrique, outils libres notamment. Outils d'annotation)

## UE 3 : Langues : anglais, français de la recherche (M1S1)

### Français de la recherche (18h)

**Responsable : Pauline Haas**

Ce cours vise à faire prendre conscience aux étudiants de l’existence de différentes variétés du français, pour viser la variété “français standard” puis “français académique”. Ce cours est une aide pour la rédaction de mémoire de recherche académique.

### Anglais (18h)

**Responsable : Léo Muelle / Adeline Darrigol**

Anglais de la recherche et anglais professionnel (mutualisé avec le Master LICITHE). Deux groupes de niveau.

## UE 6 : Fondamentaux des sciences du langage (M1S2)

### Phonologie et morphologie (18h)

**Responsables : Pierre Fournier (phonologie, 9h) et ATER 3 (Morphologie, 9h)**

Morphologie : cette introduction vise à rappeler les notions fondamentales de la morphologie flexionnelle et constructionnelle et à situer les phénomènes morphologiques des langues connues des étudiants dans le cadre plus général de la diversité typologique des processus morphologiques.

### **Syntaxe (18h)**

**Responsable : Isabelle Simatos**

Notions fondamentales : catégories grammaticales, fonctions, structures syntaxiques, arguments syntaxiques/sémantiques

## **UE 11 : Méthodologie : français de la recherche, outillage rédactionnel, outillage informatique SDL (M2S3)**

### **Français de la recherche (18h)**

**Responsable : Marie-Anne Paveau**

Ce cours porte sur les formes et formats de l'écriture scientifique en français. Il vise à la maîtrise des différents genres de l'écriture scientifique en linguistique (formulation d'une question de recherche, présentation des exemples et corpus, rédaction d'une définition, rédaction d'une analyse) ainsi que des normes rédactionnelles de la discipline (rédaction des différentes parties d'un travail de recherche, normes de présentation). Ce cours est une aide pour la rédaction de mémoire de recherche académique.

### **Outillage rédactionnel (12h)**

**Responsable : ATER 3**

Mise en forme électronique du mémoire, confection d'un support électronique pour la communication professionnelle et académique

### **Outillage informatique SDL (18h)**

**Responsables : Léo Muelle**

- Outils traitement audio/vidéo (6h, LM) : annotation de données multimédia avec Elan.
- Introduction aux statistiques (6h, LM) : statistique descriptive, Statistique exploratoire, notion de modèle.
- Outils pour l'enquête linguistique (6h, LM) : mise en place d'une enquête en ligne, organisation des données d'enquêtes

## **UE 12 : Anglais (M2S3)**

**Anglais** : anglais pour la recherche et la communication professionnelle en M2

**Responsable : Anthony Saber**

Ce séminaire à dimension appliquée vous prépare à la rédaction d'abstracts et d'articles de recherche en anglais.

Programme indicatif

Éléments de contexte sur les grandes revues à comité de lecture et la *peer review*.

Rédiger un *abstract* conforme aux attentes des grandes revues de recherche anglophones.

La structure IMRAD de l'article de recherche en anglais : bien organiser l'information scientifique dans une publication.

Le style conseillé pour chaque section de l'article de recherche en anglais.

Les choix grammaticaux préférentiels dans un article de recherche.

La phraséologie scientifique anglaise : exemples à partir de corpus d'articles de recherche.

Rédiger le péri-texte d'un article de recherche : remerciements, déclaration de conflits d'intérêt, section « *authorship* ».

Rédiger une *cover letter* en vue de la soumission d'un article.

### Compétences développées

À l'issue du séminaire, les étudiants devront être capables :

- de rédiger avec aisance un *abstract* portant sur leur propres travaux ;
- de transcrire leur recherche en anglais, dans un style conforme aux attentes des grandes revues de recherche anglophone ;
- de repérer et corriger les erreurs de langue, les calques et les éventuels problèmes de style dans la première ébauche d'un article de recherche.

## 5. Détails des séminaires de recherche de chaque parcours

### UE 4 et 5 : sémantique lexicale, analyse du discours, introduction aux langues spécialisées (M1S1)

- Sémantique lexicale (PH)
- Analyse du discours (MAP)
- Introduction aux langues spécialisées (AS)

#### **Sémantique lexicale**

Responsable : Pauline Haas

Ce séminaire s'intéresse à l'étude du sens lexical en français. En particulier, nous travaillerons sur la sémantique des noms : relations sémantiques (polysémie, homonymie et sens complexes) ; classification sémantique ontologique ; néologie de sens et de forme.

#### **Bibliographie**

Haas, P., Barque, L., Huyghe, R., & Tribout, D. (2023). Pour une classification sémantique des noms en français appuyée sur des tests linguistiques. *Journal of French Language Studies*, 33(1), 52-81. doi:10.1017/S0959269522000187

Polguère, A. (2002). *Notions de base en lexicologie*, PDF en ligne : [[http://www-clips.imag.fr/geta/User/christian.boitet/M2R-SLE-ILP/M2R-SLE-ILP\\_fr/Polgue%CC%80re-Manuel1080.pdf](http://www-clips.imag.fr/geta/User/christian.boitet/M2R-SLE-ILP/M2R-SLE-ILP_fr/Polgue%CC%80re-Manuel1080.pdf)].

Sablayrolles, J.-F. (2017). *Les néologismes, créer des mots en français aujourd'hui*, Paris : Garnier.

#### **Analyse du discours : langue, réalité, société**

Responsable : Marie-Anne Paveau

Ce séminaire propose d'approfondir des outils notionnels et méthodologiques d'analyse des rapports entre discours et réalité sociale. On approfondira certaines des notions centrales de l'analyse du discours française, pour explorer ensuite différentes formes langagières et différents formats discursifs à partir de données empiriques sur différents supports (textes divers, échanges conversationnels en ligne, déclarations, graffitis, images, iconotextes, mèmes...).

#### **Bibliographie**

Charaudeau P., Maingueneau D. (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

Détrie C., Siblot P., Steuckardt A., Vérine B., 2017, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Champion (2<sup>de</sup> éd.).

Paveau M.-A., 2017, *L'analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*, Paris, Hermann.

## **Introduction aux langues spécialisées (M1)**

Responsable : Anthony Saber

Ce séminaire vous propose de découvrir les langues spécialisées dans leurs différentes dimensions : institutionnelles, sociales, terminologiques et discursives.

### Programme indicatif

Les domaines spécialisés : principales caractéristiques.

Terminologie et jargon dans les domaines spécialisés.

Les genres discursifs spécialisés.

Anglais et français du droit, de la médecine, du monde militaire, du monde universitaire et de la recherche scientifique.

La fiction à substrat professionnel (FASP), une autre voie d'accès aux langues spécialisées.

Travail d'investigation en atelier sur des corpus spécialisés à l'aide de concordanciers.

### Compétences développées

À l'issue du séminaire, les étudiants devront être capables :

- d'identifier les principales marques de spécialisation dans un discours, et de conceptualiser leurs motivations ;
- d'expliquer les différences entre vocabulaire général, terminologie et jargon ;
- de constituer un corpus spécialisé représentatif de variétés spécialisées de la langue, et de l'exploiter à des fins de caractérisation en utilisant un concordancier.
- de modéliser les principales caractéristiques d'un genre discursif spécialisé.

## **Bibliographie**

BERTRAND O. *et al.*, 2007, *Lexiques scientifiques et techniques : Constitution et approche historique*, Editions de l'Ecole Polytechnique., Palaiseau, Ecole Polytechnique, 280 p.

BERTRAND O. et SCHAFFNER I. (éd.), 2008, *Le français de spécialité: Enjeux culturels et linguistiques*, Palaiseau, Editions de l'Ecole polytechnique, 264 p.

BHATIA V.K., 1993, *Analysing genre: language use in professional settings*, Londres, New York, Longman.

BOUTET J., 1993, « Écrits au travail », dans B. Fraenkel (dir.), *Illettrismes*, Paris, BPI, p. 253-266.

COXHEAD A., 2002, « The Academic Word List: A Corpus-based Word List for Academic Purposes », dans Bernhard Kettemann et Georg Marko (dir.), *Teaching and*

- Learning by Doing Corpus Analysis. Proceedings of the Fourth International Conference on Teaching and Language Corpora, Graz 19-24 July, 2000*, Brill, coll. « Language and Computers », p. 72-89.
- DESMET I., 2007, « Terminologie, culture et société. Éléments pour une théorie variationniste de la terminologie et des langues de spécialité », *Cahiers du RIFAL*, 26, p. 3-13.
- DUDLEY-EVANS T. et ST JOHN M.J., 1998, *Developments in English for Specific Purposes: A Multi-Disciplinary Approach*, Cambridge, Cambridge University Press, 321 p.
- FILLIETAZ L. et BRONCKART J.-P. (dir. ), 2005, *L'analyse des actions et des discours en situation de travail*, Louvain-La-Neuve, Peeters.
- HYLAND K., 2005, « Stance and engagement: a model of interaction in academic discourse », *Discourse Studies*, 7, 2, p. 173-192.
- KOCOUREK R., 1991, *La langue française de la technique et de la science*, 2<sup>e</sup> édition., Wiesbaden, Oskar Brandstetter.
- LEHMANN D., 1997, « English for specific purposes (ESP) et français sur objectifs spécifiques (FOS) : le préalable du contenu préalable », *ASp. la revue du GERAS*, 15-18, p. 11-26.
- MOURLHON-DALLIES F., 2008, *Enseigner une langue à des fins professionnelles*, Paris, Didier.
- PETIT M., 1999, « La fiction à substrat professionnel : une autre voie d'accès à l'anglais de spécialité », *ASp. la revue du GERAS*, 23-26, p. 57-81.
- PETIT M., 2010, « Le discours spécialisé et le spécialisé du discours : repères pour l'analyse du discours en anglais de spécialité », *E-rea. Revue électronique d'études sur le monde anglophone*, 8.1, .
- SWALES J., 1990, *Genre analysis: English in academic and research settings*, Cambridge, New York, Cambridge University Press.
- TROUILLON J.-L., 2014, *Approches de l'anglais de spécialité*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 300 p.

## **UE 7, 8 et 9 : particularismes syntaxiques, sociolinguistique de la francophonie, analyse de genre (M1S2)**

- Particularismes syntaxiques (IS)
- Analyse de genres (GF)
- Interaction en français et en anglais (YF)
- Analyse du discours sur le terrain (IP)

### **Particularismes syntaxiques en francophonie**

Responsable : Isabelle Simatos

Ce séminaire présente la variation syntaxique dans l'espace francophone : comparaison de structures du français standard et de constructions non standard. En particulier, les éléments suivants seront examinés : généralisation d'exceptions, usage des prépositions, des déterminants, changement de catégories grammaticales, constructions transitives/intransitives, valeur factitive des verbes...

#### **Bibliographie**

Martin Riegel, J.-C. Pellat, R. Rioul, 2016, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF

## **Analyse de genres**

Responsable : Grégory Furmaniak

L'objectif de ce cours est double : faire acquérir aux étudiants les connaissances indispensables à l'analyse de corpus en les mettant en pratique et leur faire prendre conscience de l'influence du genre textuel sur la manière dont la langue est utilisée. Ce séminaire contiendra donc une dimension pratique importante, puisque les étudiants seront amenés à construire, en binômes, un mini-corpus de leur choix permettant de comparer les propriétés linguistiques de deux types de textes. Grâce aux outils de la linguistique de corpus, les étudiants devront identifier ce qui, formellement, permet de distinguer ces deux types de textes et de rendre compte de ces différences en s'appuyant notamment sur la fonction socio-pragmatique des deux genres étudiés.

Ce séminaire sera dispensé en français et le travail d'analyse de corpus pourra porter sur l'anglais ou sur le français.

### **Compétences disciplinaires visées :**

A l'issue de ce cours, l'étudiant devra être capable :

- de construire un corpus écrit permettant de répondre à ses besoins,
- de décrire les propriétés formelles et fonctionnelles d'un genre textuel,
- d'utiliser un concordancier pour mettre au jour les différences entre deux corpus,
- de rendre compte des différences formelles observées entre les deux corpus,
- d'exposer à l'écrit et à l'oral le résultat de leur recherche.

### **Compétences transversales :**

- travail collaboratif sur un projet
- recherche sur internet
- catégorisation
- rédaction
- expression orale

## **Bibliographie**

Adam, Jean-Michel. 2017. *Les textes: types et prototypes*. 4<sup>e</sup> édition. Paris : Armand Colin.

Alonso-Almeida, Francisco & Laura CRUZ-GARCÍA. 2011. "The value of *may* as an evidential and epistemic marker in English medical abstracts". *Studia Anglica Posnaniensia*, 46(3), DOI: 10.2478/v10121-010-0004-7

Biber, Douglas, Johansson, Stig, Leech, Geoffrey, Conrad, Susan & Edward Finegan. 1999. *Longman Grammar of Spoken and Written English*.



London: Longman.

Charaudeau, Patrick. 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.

Krazem, Mustapha. 2011. « Présentation : du genre vers la grammaire », *Linx* [En ligne], 64- 65 | 2011, mis en ligne le 01 juillet 2014, consulté le 23 février 2017. URL : <http://linx.revues.org/1393>

Swales, John. 1990. *Genre Analysis: English in Academic and Research Settings*. Cambridge: Cambridge University Press.

## **Interaction en français et en anglais**

Responsable : Yann Fuchs

Ce séminaire a pour objectif l'étude de l'interaction orale en anglais et en français. Après un panorama théorique inspiré notamment d'Analyse Conversationnelle et de « Talk-in-Interaction », et une initiation à divers aspects méthodologiques de l'analyse des interactions orales, l'étudiant.e devra être capable, à partir d'extraits conversationnels :

- d'identifier et d'expliquer des phénomènes linguistiques spécifiques à l'usage interactionnel de la langue ;
- d'observer la combinaison du système interactionnel avec les autres systèmes de la langue (syntaxe, sémantique, phonétique... ) ;
- d'identifier les diverses unités constitutives de la structure d'une conversation ;
- de circuler entre les canaux communicationnels dans une approche multimodale des conversations ;
- d'identifier des stratégies segmentales et suprasegmentales de gestion de la parole entre les participants à une interaction ;
- de comprendre et de synthétiser un article de recherche sur une problématique liée à l'interaction orale.

## **Bibliographie**

Coulmas, F. (1981). *Conversational Routine*. La Haye/Paris/New York : Mouton.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). *Les interactions verbales* (tome 1). Paris : A. Colin.

Schiffrin, D. (1994). *Approaches to Discourse*. Oxford & Cambridge : Blackwell.

Tannen, D. (1984). *Conversational Style. Analyzing Talk among Friends*. Norwood : Ablex.

## **Analyse du discours sur le terrain**

Responsable : Iris Padiou

Ce séminaire a pour but de sensibiliser les étudiant.e.s au travail de repérage et de recueil d'énoncés sur le terrain, dans des contextes d'enquêtes sur les inégalités et les discriminations. On définira la nature d'un terrain en analyse du discours, par rapport à d'autres disciplines comme l'anthropologie ou la sociolinguistique. On détaillera également les différentes postures de recherche adoptées par les enquêteurs de terrain ainsi que les grandes notions qui balisent cette question (observation participante, objectivité participante, objectivité forte, observation flottante, épistémologie du point de vue, perspective partielle). On abordera, enfin, les méthodes concrètes d'observation et de recueil d'énoncés sur le terrain.

### **Bibliographie**

Althabe, G. (1990). Ethnologie du contemporain et enquête de terrain. *Terrain*, (1), 21.

Olivier de Sardan, J.-P. (2004). La rigueur du qualitatif. L'anthropologie comme science empirique. *Espaces Temps*, 84(1), 38–50.

Caratini, S. (2012). *Les non-dits de l'anthropologie* (2nd ed.). Thierry Marchaisse.

Harding, S. (1992). Rethinking standpoint epistemology: what is "strong objectivity?" *Source: The Centennial Review* (Vol. 36).

Pinçon M., Pinçon-Charlot M. (1991). Pratiques d'enquête dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie. *Genèses*, 3, 42-55.

Bourdieu P. (2001). *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir éditions.

## **UE 14, 15 et 16 : particularismes lexicaux, les modalités dans les textes, théories du discours 1, acquisition du langage (M2S3)**

- Particularismes lexicaux (AK)
- les modalités dans les textes (GF)
- Théories du discours 1 (MAP)
- Acquisition du langage : observation et théorisation (AB)

## **Particularismes lexicaux**

Responsable : Ammar Kulić

Ce séminaire traitera de la description des variantes régionales du lexique français. Dans un premier temps, seront problématisées les questions de la variation, de l'écart et de la norme, ainsi que les enjeux théoriques et méthodologiques d'une description linguistique de diatopismes lexicaux. Ensuite, plusieurs cours seront consacrés à du travail pratique d'analyse sur des corpus représentatifs de différentes variétés diatopiques de français, à savoir le français de Belgique, de Suisse, du Québec, d'Afrique, etc.

À l'issue de ce séminaire, les étudiants devront être capable :

- d'expliciter toutes les notions théoriques autour du phénomène de la variation ;
- de définir les différentes variétés de français dans une approche différentielle (par rapport à la norme de référence) en tenant compte de la situation linguistique des pays où elles sont parlées ;
- d'expliciter les méthodes de recherche contemporaines sur les particularismes lexicaux (enquête, extraction (semi-)automatique, représentation graphique) ;
- d'élaborer, pour une variété donnée, une grille d'analyse à deux axes (synchronique et diachronique) spécifiant respectivement la nature proprement linguistique des particularismes analysés (lexématiques, sémantiques, grammaticaux, phraséologiques...) et leur source historique (création interne, emprunt à tel substrat ou à telle langue étrangère,...).

## **Bibliographie**

- Detey, S., Durand, J., Laks, B. et Lyche, C. (2010). *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone*. Paris : Ophrys.
- Francard, M. et Latin, D. (dir.). (1995). *Le régionalisme lexical*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Université.

## **La modalité dans les textes**

Responsable : Grégory Furmaniak

Ce séminaire, au croisement de la sémantique, de la grammaire textuelle et de la *Genre Analysis*, permettra aux étudiants, à travers l'étude des marqueurs modaux de l'anglais et du français, de prendre conscience de l'influence des facteurs externes (canal, types de textes, registre, liens discursifs, objectif communicationnel) sur le fonctionnement des formes linguistiques. Il consistera en une réflexion approfondie sur la catégorie sémantique de la modalité et sur les formes y référant. Le cours associera la lecture de textes théoriques fondateurs à l'examen de textes authentiques,

afin de permettre aux étudiant.e.s de confronter aux données les différentes approches théoriques des liens entre formes modales et textes. Ce séminaire sera dispensé en français, mais un bon niveau d'anglais écrit est requis dans la mesure où plusieurs des articles étudiés et la majorité des données analysées seront en langue anglaise.

### **Compétences visées :**

A l'issue de ce cours, l'étudiant devra être capable :

- d'identifier la valeur des formes modales en contexte,
- d'identifier le type de modalité (radicale, déontique, dynamique, épistémique) exprimé dans un énoncé en contexte,
- de décrire les deux grandes approches de la modalité (logique vs subjectivité),
- de rendre compte de l'emploi des formes modales dans un genre donné

### **Bibliographie**

- Biber, Douglas, Johansson, Stig, Leech, Geoffrey, Conrad, Susan & Edward Finegan. 1999. *Longman Grammar of Spoken and Written English*. London: Longman.
- Collins, Peter. 2009. *Modals and quasi-modals in English*. Amsterdam; New York: Rodopi.
- Furmaniak, Grégory. 2014. « Entre logique et réalité : le cas des interrogatives en Why would...? ». *Travaux Linguistiques du CerLiCO*, 26, 341-360.
- Nuyts, Jan. 2006. "Modality: Overview and linguistic issues". In: Frawley, William (ed.), *The Expression of Modality*. Berlin: Mouton De Gruyter, 1-26.
- Palmer, Frank R. 1990. *Modality and the English Modals*. London & New York: Longman.
- Rivière, Claude. 1981. "Is "Should" a Weaker "Must"?". *Journal of Linguistics*, 17(2), 179-195.
- Roulland, Daniel. 2002. « Auxiliaires modaux et interlocution ». *Anglophonia*, 10, 93-108.
- Salager-Meyer, Françoise. 1994. "Hedges and textual communicative function in medical English written discourse". *English for Specific Purposes* 13(2), 149-171.
- Sweetser, Eve. 1990. *From Etymology to Pragmatics: Metaphorical and Cultural Aspects of Semantic Structure*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Ward, Gregory et al. 2003. "A Pragmatic Analysis of the Epistemic Would Construction in English". In: Facchinetti, Roberta, Krug, Manfred & Frank R. Palmer (eds.), *Modality in Contemporary English*. Berlin: Mouton de Gruyter, 71-79.

## **Théories du discours 1. Formes langagières et discursives des inégalités**

Responsable : Marie-Anne Paveau

Ce séminaire porte sur les rapports entre discours et société, et plus particulièrement sur l'intégration de la dimension sociale et politique en analyse du discours, à travers la question des inégalités et des discriminations. On présentera d'abord un panorama des différentes formes langagières et dispositifs discursifs inscrivant les inégalités et les discriminations dans la langue et le discours. On approfondira ensuite des questions liées au lexique, aux propos discriminants et insultes, ainsi qu'aux représentations stéréotypées des divers membres d'une société.

### **Bibliographie**

Amossy, R., Herschberg Pierrot, A., 2021, *Stéréotypes et clichés: Langue, discours, société*, Paris, Armand Colin.

Collinot A., Mazière F., 1997, *Un Prêt-à-parler, le dictionnaire*, Paris, PUF.

Lagorgette D., Larrivée, P. (coord.), 2004. *Langue Française* 144, « Les insultes : approches sémantiques et pragmatiques ».

Paveau M.-A., 2019, « La resignification. Pratiques technodiscursives de répétition subversive sur le web relationnel », *Langage & société* 167, p. 111-141.

## **Acquisition du langage : observation et théorisation**

Responsable : Alice Brunet

A l'issue du cours, l'étudiant.e devra être capable de :

- décrire plusieurs approches théoriques et comprendre les enjeux de l'acquisition du langage
- lire, comprendre et résumer un article scientifique sur les problématiques travaillées en cours
- produire une analyse de corpus d'acquisition en soulignant les relations entre différents niveaux linguistiques

### **Descriptif :**

A travers la lecture d'articles scientifiques et l'analyse d'extraits vidéos tirés de corpus authentiques, ce séminaire permettra aux étudiants d'aller à la racine du langage en étudiant son acquisition. L'approche multimodale adoptée prendra en compte le rôle de la gestualité, de la prosodie, de la syntaxe et des activités en cours. L'acquisition du français sera étudiée en regard avec celle de l'anglais, et nous ferons des comparaisons entre l'acquisition d'une L1 unique et l'acquisition simultanée de deux langues dès la naissance.

### **Bibliographie indicative :**

CLARK, E. V. *First language acquisition*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

TOMASELLO, A. *Constructing a language. A usage-based theory of language acquisition*. Harvard University Press, 2003.

MORGENSTERN, A. & PARISSÉ, C. *Le langage de l'enfant, de l'éclosion à l'explosion*, Presses Sorbonne Nouvelle, 2017

### **UE 17 et 18 : variations et changements lexicaux, lexicologie de l'anglais et du français (M2S4)**

- Théories du discours 2 (MAP)
- Lexicologie de l'anglais et du français (PF)
- Langues spécialisées et domaines spécialisés (AS)

### **Théories du discours 2. Pouvoir, domination, idéologies**

Responsable : Marie-Anne Paveau

Ce séminaire a pour objectif d'approfondir la question de l'inscription du pouvoir et de la domination dans les discours collectifs et individuels. On présentera les différentes modalités de l'expression du pouvoir en discours et différents types d'idéologies, notamment des idéologies ou idéologisations sociopolitiques (par exemple, universalisme vs communautarisme), ainsi que les modalités de l'élaboration d'un contre-pouvoir en discours (resignifications, réponses habilitantes, slogans contestataires, corrections langagières).

### **Bibliographie**

Angenot M., 1982. *La parole pamphlétaire. Contribution à la typologie des discours modernes*, Paris, Payot.

Bourdieu P., 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil.

Butler J., 2004 [1997], *Le Pouvoir des mots. Politique du performatif*, trad. Charlotte Nordmann et Jérôme Vidal, Paris, Editions Amsterdam.

Favret-Saada J., 1979, *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Folio Gallimard.

Merlin-Kajman H., 2003, *La langue est-elle fasciste ? Langue, pouvoir, enseignement*, Paris, Seuil.

Trimaille C., Éloy J.-M., eds, 2013, « Idéologies linguistiques et discriminations », *Carnets d'atelier de sociolinguistique*, 6.

## **Lexicologie de l'anglais et du français**

Responsable : Pierre Fournier

Après avoir défini les concepts fondamentaux de la lexicologie, le séminaire dresse un panorama des grandes tendances de la lexicologie anglaise en abordant des notions telles que l'affixation, la composition, la troncation etc... Le séminaire s'inscrit dans le cadre théorique développé par J. Tournier et reprend son concept de "matrice lexicogénique".

Références :

- Bauer, L. (2000), *English Word-Formation*, Cambridge, New York, Melbourne: Cambridge University Press.
- Marchand, H. (1969), *The Categories and Types of Present-Day English Word-Formation*, München, CH: Beck.
- Paillard, M. (2000), *Lexicologie contrastive anglais – français*, Paris : Ophrys.
- Tournier, J. (1985), *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*, Genève : Champion Slatkine.
- Tournier, J. (1993), *Précis de lexicologie anglaise (3ème édition)*, mise à jour et corrigée, Paris : Nathan.

## **Domaines spécialisés et langues spécialisées**

Responsable : Anthony Saber

Ce séminaire vous propose de découvrir la recherche sur les langues spécialisées dans leurs différentes dimensions : institutionnelles, sociales, terminologiques et discursives.

### Programme indicatif

Les domaines spécialisés et la notion de spécialisation : questions épistémologiques.

L'analyse du discours et les genres discursifs spécialisés.

Analyser les variétés spécialisées de la langue sous différents angles disciplinaires : lexicologie, linguistique, linguistique de corpus et pragmatique.

La métaphore dans les domaines spécialisés.

Lectures critiques d'articles de recherche récents sur les langues spécialisées.

Méthodologie pour la recherche sur les langues spécialisées.

### Compétences développées

À l'issue du séminaire, les étudiants devront être capables :

- d'utiliser au service de leur recherche certains cadres conceptuels de l'École française d'analyse du discours et de l'*English for specific purposes* (ESP) ;
- de modéliser les paramètres qui définissent un domaine de spécialité, sous l'angle de différents secteurs disciplinaires (didactique des langues, terminologie, analyse du discours, notamment) ;

- de porter un regard critique sur des publications récentes en langue de spécialité, et de mettre à l'épreuve leur solidité épistémologique.
- de mettre en œuvre des méthodes garantissant la solidité épistémologique de leurs propres travaux.

## Bibliographie

- BERTRAND O. *et al.*, 2007, *Lexiques scientifiques et techniques : Constitution et approche historique*, Éditions de l'Ecole Polytechnique., Palaiseau, Ecole Polytechnique, 280 p.
- BERTRAND O. et SCHAFFNER I. (éd.), 2008, *Le français de spécialité: Enjeux culturels et linguistiques*, Palaiseau, Editions de l'Ecole polytechnique, 264 p.
- BHATIA V.K., 1993, *Analysing genre: language use in professional settings*, Londres, New York, Longman.
- BOUTET J., 1993, « Écrits au travail », dans B. Fraenkel (dir.), *Illettrismes*, Paris, BPI, p. 253-266.
- COXHEAD A., 2002, « The Academic Word List: A Corpus-based Word List for Academic Purposes », dans Bernhard Kettemann et Georg Marko (dir.), *Teaching and Learning by Doing Corpus Analysis. Proceedings of the Fourth International Conference on Teaching and Language Corpora, Graz 19-24 July, 2000*, Brill, coll. « Language and Computers », p. 72-89.
- DESMET I., 2007, « Terminologie, culture et société. Éléments pour une théorie variationniste de la terminologie et des langues de spécialité », *Cahiers du RIFAL*, 26, p. 3-13.
- DUDLEY-EVANS T. et ST JOHN M.J., 1998, *Developments in English for Specific Purposes: A Multi-Disciplinary Approach*, Cambridge, Cambridge University Press, 321 p.
- FILLIETAZ L. et BRONCKART J.-P. (dir. ), 2005, *L'analyse des actions et des discours en situation de travail*, Louvain-La-Neuve, Peeters.
- HYLAND K., 2005, « Stance and engagement: a model of interaction in academic discourse », *Discourse Studies*, 7, 2, p. 173-192.
- KOCOUREK R., 1991, *La langue française de la technique et de la science*, 2<sup>e</sup> édition., Wiesbaden, Oskar Brandstetter.
- LEHMANN D., 1997, « English for specific purposes (ESP) et français sur objectifs spécifiques (FOS) : le préalable du contenu préalable », *ASp. la revue du GERAS*, 15-18, p. 11-26.
- MOURLHON-DALLIES F., 2008, *Enseigner une langue à des fins professionnelles*, Paris, Didier.
- PETIT M., 1999, « La fiction à substrat professionnel : une autre voie d'accès à l'anglais de spécialité », *ASp. la revue du GERAS*, 23-26, p. 57-81.
- PETIT M., 2010, « Le discours spécialisé et le spécialisé du discours : repères pour l'analyse du discours en anglais de spécialité », *E-rea. Revue électronique d'études sur le monde anglophone*, 8.1, .
- SWALES J., 1990, *Genre analysis: English in academic and research settings*, Cambridge, New York, Cambridge University Press.
- TROUILLON J.-L., 2014, *Approches de l'anglais de spécialité*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 300 p.